

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER

Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

Bulletin d'abonnement à retourner, accompagné de votre règlement à l'ARMP,
25^{ème} étage Immeuble Tour Nabemba
Tel. : (242) 06 975 81 96 Brazzaville, République du Congo
contact@armp.cg

Nom(s) : Prénom(s) : Société ou Organisme :
Adresse :
Tél. : E-mail :

- 1. 12 mois, 52 numéros : 62.400 francs CFA au lieu de 78.000 francs CFA ☐
- 2. 6 mois, 26 numéros : 32.000 francs CFA au lieu de 39.000 francs CFA ☐
- 3. 3 mois, 13 numéros : 15.600 francs CFA au lieu de 19.500 francs CFA ☐

Imprimé dans les ateliers
de l'imprimerie nationale du Congo
B.P.: 68 Brazzaville

Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

Espace d'informations sur les avis d'appel à la concurrence (Avis d'appel d'offres,
Avis à manifestation d'intérêt...), des résultats d'attribution et délais
d'exécution des marchés publics et délégations de service public
Paraissant le mercredi à Brazzaville

DESTINATION	ABONNEMENTS			NUMERO
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
République du Congo	64 400 F CFA	32 500 F CFA	15 600 F CFA	1 500 F CFA

Autorité de régulation des marchés publics (ARMP)

Concurrence - Egalité - Transparence

Direction Générale : 25^{ème} étage de la Tour Nabemba Centre-Ville Brazzaville. Tel (242) 06 975 81 96

Règlement : Espèces, Chèque visé et payable à vue en République du Congo, libellé à l'ordre de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Sommaire

I-Avis général de passation de marchés	
Ministère de la jeunesse et des sport, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi ..	2
II-Avis à manifestation d'intérêt	
Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs	2

comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation-2 pages maximum- expliquant les motivations profondes de l'intérêt pour la mission ;
- Un Curriculum-Vitae faisant ressortir clairement les qualifications et expériences spécifiques pertinentes (exécution des missions analogues) à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la sélection ;
- La capacité financière (capacité de financement) ;
- Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

IV-Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du consultant individuel, d'un cabinet d'études ou d'une firme ayant une expertise avérée dans la réalisation des études diverses dans le cadre des équipements de loisirs porteront sur :

- l'expérience générale du candidat ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;
- la capacité financière (capacité de financement)
- décliner son approche méthodologique ;
- fournir la liste des membres de son équipe, et justifier la compétence de chaque membre sur la base de son Curriculum Vitae ;

-un spécialiste en développement social (être titulaire au minimum d'un BAC + 3 en animation socioculturelle, en sciences sociales, ou dans une discipline connexe)

-un spécialiste en urbanisme (être titulaire au minimum d'un BAC + 3 en architecture ou dans une discipline connexe ; avoir dix (05) ans d'expérience pertinente ; avoir une bonne connaissance de la zone du projet, avoir au moins réalisé trois (3) missions similaires)

-un spécialiste en géotechnique (être titulaire

au minimum d'un BAC + 3 en géotechnique ou dans une discipline connexe ; avoir dix (05) ans d'expérience pertinente ; avoir une bonne connaissance de la zone ; avoir au moins réalisé trois (3) missions similaires)

-un économiste (être titulaire au minimum d'un BAC + 3 en économie ; avoir dix (05) ans d'expérience pertinente ou plus dans le développement des études socioéconomiques ; avoir au moins réalisé trois (3) missions similaires).

V-Présentation des dossiers :

Le dossier de Candidature doit être rédigé en français et déposé sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et les copies, portant clairement la mention « *Manifestation d'Intérêt N° 02 PI-MICTAL/CGMP/2025 relative au recrutement d'un consultant individuel, d'un cabinet d'études ou d'une firme pour la réalisation des études de faisabilité relative à la création des centres de loisirs dans les places publique en République du Congo* ».

VI-Lieu, Date et heure limite de dépôt des propositions

Les dossiers doivent être déposés dans le bureau de la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse ci-dessus au plus tard le : **20 septembre 2025 à 14 H**

VII-Informations complémentaires :

Le consultant individuel, le cabinet d'études ou la firme sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le code des marchés publics. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs (**cellule de gestion des marchés publics**), **les jours ouvrables de 9 heures à 13 heures (heure locale)**.

Fait à Brazzaville, le 26 août 2025

La Personne responsable des marchés publics,

Alfred M'VOUO NGASSAKI.-

-----0-----

I-AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, DE L'EDUCATION CIVIQUE, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

Avis général de passation des marchés N°002/MJSECFQE/DEP/2025

Le ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi a bénéficié des allocations budgétaires au titre de l'année 2025 pour la mise en œuvre de ses projets d'investissement. A ce titre, cette enveloppe budgétaire sera consacrée aux réalisations ci-après :

- 1-Aménagement d'une plateforme sportive multidisciplinaire au lycée technique de Dolisie ;
- 2-Aménagement d'une plateforme sportive multidisciplinaire au lycée de Mpaka à Pointe-Noire ;
- 3-Travaux de réhabilitation des installations sportives du complexe sportif la Concorde de Kintélé ;
- 4-Equipement de la Direction des Etudes et de la Planification.

Les avis spécifiques de passation de chaque marché seront publiés très prochainement au journal officiel d'annonces des marchés publics ou tout autre journal de grande diffusion.

Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2025

Le directeur de cabinet,

-----0-----

II-AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MINISTERE DE L'INDUSTRIE CULTURELLE, TOURISTIQUE, ARTISTIQUE ET DESLOISIRS

Avis à manifestation d'intérêt N°: 01 PI-MICTAL/CGMP/2025

« *Recrutement d'un consultant individuel ou d'un cabinet d'études pour réaliser les études de faisabilité relative à l'exploitation des circuits touristiques sur la navigation fluviale* »

1-Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des marchés (AGPM) publié dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° **277 du 16 avril 2025**.

2-Le ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs a obtenu des fonds

dans le cadre du budget du fonds d'études des projets d'investissement public exercice 2025. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au recrutement d'un consultant individuel ou d'un cabinet d'études, pour réaliser les études de faisabilité relative à l'exploitation des circuits touristiques sur la navigation fluviale.

I-Objet de l'étude :

La présente étude a pour objectif de produire les dossiers techniques et financière afin d'évaluer les conditions de faisabilité technique et économique de l'exploitation des circuits touristiques sur la navigation fluviale, comprenant également l'acquisition d'un bateau.

L'étude sera faite en lot unique et aboutira à la demande de proposition qui sera basée sur :

- l'élaboration d'un protocole d'accord ;
- l'élaboration d'un chronogramme de travail ;
- la réalisation de l'étude technique relative à l'exploitation des circuits touristiques sur la navigation fluviale, comprenant l'acquisition du bateau et autre aspect techniques liés à l'exploitation du circuit touristique sur la navigation fluviale;
- la réalisation de l'étude technique relative à l'acquisition d'un bateau ;
- la réalisation de l'étude financière (coûts détaillés et global du projet) ;
- la validation de l'étude à l'issue d'une restitution.

Toutefois, cette étude devra renseigner entre autres sur :

- un état des lieux des circuits touristiques sur la navigation fluviale est réalisé;
- une analyse de marché en explicitant, les besoins ou demandes touristiques sur la navigation fluviale et les différentes offres touristiques sur la navigation fluviales existantes est faite;
- une étude technique relative à l'exploitation des circuits touristiques sur la navigation

fluviale, comprenant l'acquisition du bateau et autre aspect techniques liés à l'exploitation du circuit touristique sur la navigation fluviale est faite ;

- une étude économique et financière en vue d'évaluer la rentabilité économique et financière de l'exploitation du circuit touristique sur la navigation fluviale est faite;
- une étude d'impact environnemental et social de l'exploitation du circuit touristique sur la navigation fluviale est réalisée ;
- un dispositif de suivi-évaluation est mis en place.

II-Composition du dossier :

Les consultants individuels ou les cabinets d'études intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : cabinet du ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs sis n°1 Av. Charles De Gaulle Plateau Centre-ville Brazzaville, en s'adressant dans le bureau de la cellule de gestion des marchés publics. *M. Alfred M'VOUO NGASSAKI Tel. : +242 06 971 56 00 / 05 582 39 77 E-mail :*

dopaguiafred@gmail.com.

III-Heures : de 9 heures à 13 heures (heure locale).

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation-2 pages maximum-explicant les motivations profondes de l'intérêt pour la mission ;
- un Curriculum-Vitae faisant ressortir clairement les qualifications et expériences spécifiques pertinentes (exécution des missions analogues) à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la sélection ;
- la capacité financière (capacité de financement) ;
- toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

IV-Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du consultant individuel ou du cabinet d'études porteront sur :

- l'expérience générale du candidat ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;
- la capacité financière (capacité de financement)
- décliner son approche méthodologique ; présenter son plan opérationnel de production ;
- fournir la liste des membres de son équipe, et justifier la compétence de chaque membre sur la base de son Curriculum Vitae.

V-Présentation des dossiers :

Le dossier de candidature doit être rédigé en français et déposé sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et les copies, portant clairement la mention « Manifestation d'Intérêt N° 01 PI-MICTAL/CGMP/2025 relative au recrutement d'un consultant Individuel ou d'un cabinet d'études pour la réalisation des études de faisabilité relative à l'exploitation des circuits touristiques sur la navigation fluviale.

VI-Lieu, Date et heure limite de dépôt des propositions

Les dossiers doivent être déposés dans le bureau de la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse ci-dessus au plus tard le : **20 septembre 2025 à 14 H**

VII-Informations complémentaires :

Le consultant Individuel ou le cabinet d'études sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Code des marchés publics. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au ministère de l'industrie culturelle, touristique, artis-

tique et des loisirs (**cellule de gestion des marchés publics**), **les jours ouvrables de 9 heures à 13 heures (heure locale).**

Fait à Brazzaville, le 26 août 2025

La personne responsable des marchés publics,

Alfred M'VOUO NGASSAKI.-

Avis à manifestation d'intérêt
N°: 02 PI-MICTAL/CGMP/2025

Recrutement d'un consultant individuel, d'un cabinet d'études ou d'une firme pour réaliser les études de faisabilité relative à la création des centres de loisirs dans les places publique en République du Congo

1-Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés (AGPM) publié dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° **277 du 16 avril 2025.**

2-Le ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs a obtenu des fonds dans le cadre du budget du fonds d'études des projets d'investissement public exercice 2025. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant individuel, d'un cabinet d'études ou d'une firme, pour réaliser les études de faisabilité relative à la création des centres de loisirs dans les places publique en République du Congo.

I-Objet de l'étude :

La présente étude a pour objectif de produire les dossiers techniques et financière afin d'évaluer les conditions de faisabilité technique et économique dans le but de construire, d'aménager, d'équiper trois (3) parcs de loisirs dans les trois localités retenues et former les responsables en charge de l'animation et de la gestion des parcs de loisirs.

L'étude sera faite en lot unique et aboutira à la demande de proposition qui sera basée sur :

- L'élaboration d'un protocole d'accord ;

- L'élaboration d'un chronogramme de travail ;
- La réalisation de l'étude technique pour construire, aménager et équiper trois (3) parcs de loisirs ;
- La réalisation de l'étude financière (coûts détaillés et global du projet) ;
- La validation de l'étude à l'issue d'une restitution.

Toutefois, cette étude devra renseigner entre autres sur :

- les besoins en loisirs sont identifiés ;
- une analyse détaillée sur la faisabilité technique, financière et environnementale du projet est faite ;
- les sites susceptibles d'abriter l'érection de ces centres de loisirs sont identifiés ;
- l'avant-projet sommaire (APS) est réalisé ;
- l'avant-projet détaillé (APD) est réalisé ;
- une analyse de risques est faite ;
- les charges récurrentes liées aux questions des sites sont déterminées ;
- les modules et profils de formation dans les différents métiers sont déterminés ;
- les mécanismes de développement d'un partenariat Public-Privé pour la mobilisation des ressources sont proposés ;
- un dispositif de suivi-évaluation est mis en place.

II-Composition du dossier :

Les consultants individuels ou les cabinets d'études intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : cabinet du ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs sis n°1 Av. Charles De Gaulle Plateau Centre-ville Brazzaville, en s'adressant dans le bureau de la cellule de gestion des marchés publics. *M. Alfred M'VOUO NGASSAKI Tel. : +242 06 971 56 00 / 05 582 39 77 E-mail :* *dopaguiafred@gmail.com.*

III-Heures : de 9 heures à 13 heures (heure locale).

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront